



EMMANUEL MACRON  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

FLEUR PELLERIN  
MINISTRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris le 18 décembre 2015

### **Emmanuel Macron et Fleur Pellerin ont réuni le Comité stratégique de la filière Mode et Luxe**

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Fleur PELLERIN, ministre de la Culture et de la Communication ont présidé, le mardi 15 décembre 2015, pour la première fois depuis avril 2013, le comité stratégique de filière (CSF) Mode et Luxe du Conseil national de l'industrie.

A cette occasion, Olivier MELLERIO, ancien PDG de la joaillerie MELLERIO dits MELLER, a été nommé vice-président du CSF et Lyne COHEN SOLAL a remis et présenté son rapport « la mode : industrie de créativité et moteur de croissance ».

Emmanuel MACRON a rappelé l'importance des filières de la Mode et du Luxe pour l'économie et l'attractivité de la France : 2ème secteur exportateur, 150 milliards de Chiffres d'affaires, et une composante indissociable de l'image de la France. Il a également fait le bilan des actions entreprises depuis la création du CSF en 2011, parmi lesquelles :

- Le dispositif de formation « Trans'Faire », pour remédier aux difficultés de recrutement des professions en main d'œuvre qualifiée pour des confections haut de gamme
- Un guide des bonnes pratiques de la sous-traitance dans l'habillement pour améliorer les relations entre les acteurs
- Des initiatives à destination des jeunes, parents et enseignants pour valoriser les métiers de la filière : journées portes-ouvertes, accueil élargi de stagiaires, supports de formation à destination des enseignants
- Le soutien au dispositif favorisant la transmission et la reprise d'entreprises, porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
- Le financement des jeunes créateurs par l'intermédiaire du DEFI et de l'IFCIC

Pour sa part, Fleur PELLERIN a rappelé l'importance des savoir-faire et l'impérieuse nécessité de leurs préservations et transmission pour les 700 000 professionnels du secteur du luxe. A cet égard, le dispositif Maîtres d'art - Elèves doit être davantage valorisé et sera amélioré. La Ministre a souligné l'étroite relation entre transmission et formation. En lien avec les préconisations du rapport de Lyne COHEN-SOLAL, la Ministre a exprimé son souhait de voir des rapprochements s'opérer entre les écoles supérieures d'art et d'autres cursus d'enseignement supérieur de référence. Enfin, Fleur PELLERIN s'est félicitée des résultats et des effets produits par le fonds d'avances remboursables, géré par l'Institut



pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (l'IFCIC), qui contribue à l'émergence et au développement de jeunes créateurs tout comme l'Association Nationale de Développement des Arts de la Mode (ANDAM).

Les actions engagées en 2013 dans le cadre de la feuille de route du CSF ayant été menées à leur terme, les acteurs ont décidé de se lancer dans un nouveau cycle de travail, dont les préconisations du rapport LCS pourront servir d'éléments de réflexion dont les thématiques principales sont :

- L'élaboration de cursus d'enseignement supérieur d'excellence dans le champ de la mode ;
- la promotion des savoir-faire français et l'attractivité de la France et de Paris en particulier ;
- le soutien à l'activité export ;
- la prise en compte des spécificités de la profession au regard des réglementations en vigueur.

Emmanuel MACRON et Fleur PELLERIN ont donné rendez-vous à l'ensemble de la filière à l'automne 2016, pour un nouveau comité de filière.

**Contacts presse :**

Cabinet d'Emmanuel MACRON – 01 53 18 45 13 [sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr)

Cabinet de Fleur PELLERIN – 01 40 15 80 11 [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)